



COMMUNIQUE DE PRESSE

Assemblées Générales de GECI International

et de Reims Aviation Industries

19 Février 2010

Les actionnaires de GECI International et de Reims Aviation Industries approuvent l'apport partiel d'actifs de la branche d'activité Skylander

Les actionnaires de GECI International se sont réunis en assemblée générale extraordinaire ce dernier 16 Février à l'Aéro-club de France et ont approuvé le projet d'apport partiel d'actifs de la branche d'activité Skylander à la société Reims Aviation Industries, et le traité d'apport relatif à cette opération.

L'assemblée générale des actionnaires de Reims Aviation Industries s'est tenue ce même jour et s'est prononcée en faveur de l'apport, ainsi que de l'augmentation de capital corrélative réalisée au profit de GECI International.

Le pôle Aviation du groupe comprend, d'une part, Reims Aviation Industries, avec le site de production du F406 à Prunay, en Champagne-Ardenne et d'autre part Sky Aircraft, entièrement dédiée au développement, à la production et à la commercialisation du Skylander, sur le site de Chambley-Buissières, en Lorraine.

Cette réorganisation du pôle Aviation du Groupe permettra de garantir une stabilité capitalistique et une pérennité de l'activité, en accueillant des investisseurs institutionnels publics et privés, et en faisant le cas échéant appel au marché, dans un contexte de projet d'entreprise porteur de fortes perspectives de développement et de rentabilité.

Avec son pôle Aviation, GECI International affiche résolument ses ambitions sur le marché mondial des avions bi-turbopropulseurs.

GECI International actionnaire à 94,86 % de son pôle Aviation, valorisé 147,2 M€

L'apport partiel d'actif est réalisé sur la base d'une évaluation de la branche apportée de 143 M€, déduite de ses dettes, soit 128.661.610 € (dont 9 M€ de dessins et marques) et sur la base d'une valorisation de Reims Aviation Industries de 18,5 M€.

Les Assemblées Générales des deux sociétés se sont prononcées au vu du rapport de leur conseil d'administration et des rapports du Commissaire à la scission.

En rémunération de l'actif net apporté, la société Reims Aviation Industries a augmenté son capital d'un montant nominal de 4.579.107,70 € par création de 45.791.077 actions nouvelles de 0,10 € de valeur nominale chacune, émises au prix de souscription de 2,8097528 €, dont 2,7097528 € de prime d'apport, attribuées à la Société GECI International, entièrement libérées et portant jouissance le 1^{er} janvier 2009. Le nombre d'actions de la société Reims Aviation est donc porté à 52.375.286 actions. La société Reims Aviation Industries voit par ailleurs ses fonds propres augmenter du montant de l'apport et s'établir à 137 M€.

La différence entre la valeur réelle globale de la branche d'activité (128.661.610 €) et le montant nominal de l'augmentation de capital de la société Reims Aviation Industries (4.579.107,70 €) constitue une prime d'apport d'un montant de 124.082.501,39 €, déduction faite d'une soulte en numéraire de 0,91 €.

L'apport partiel d'actifs aura un effet rétroactif au 1^{er} avril 2009 sur les comptes et les engagements des deux sociétés.

GECI International détient désormais 94,86 % du capital de Reims Aviation Industries.

Les autres actionnaires, qui détenaient précédemment 40,90 % des titres de la société Reims Aviation Industries, détiennent à l'issue de l'opération d'apport 5,14 % du nouvel ensemble.

Lors de l'Assemblée Générale de Reims Aviation Industries du 9 mars 2010, il sera proposé aux actionnaires de rebaptiser la société GECI Aviation, l'entreprise restant cotée sur le marché Alternext.

Un contexte de marché très favorable

Le transport aérien est en croissance permanente, et doit poursuivre durablement cette tendance. La flotte mondiale, qui compte plus de 200 000 avions environ, toutes catégories confondues en 2010, doit passer à 280 000 avions en 2025, avec notamment un taux de progression plus fort sur le jet commercial, le turbopropulseur, et dans le secteur du fret.

Les économies émergentes, partout dans le monde, voient leurs besoins en échanges se développer, de nouveaux modèles économiques et sociétaux apparaissent, alors que les infrastructures de transport sont bien souvent réduites, voire inexistantes. Un avion capable de s'affranchir d'infrastructure aéroportuaire lourde et coûteuse et d'opérer à partir de pistes courtes et sommaires, devient alors le moyen de transport indispensable au désenclavement et au développement économique de zones isolées.

Dans le même temps, la globalisation des échanges accélère la croissance du marché du fret et notamment du fret express, qui connaît une progression encore plus rapide que les autres secteurs. Tout comme le marché de la surveillance, sur lequel, selon les experts du secteur, 42 Milliards USD seront investis au cours des six prochaines années.

Un contexte porteur de perspectives commerciales très favorables pour la famille d'avions du groupe, les deux bi-turbopropulseurs F406 et Skylander SK-105.

GECI Aviation en ordre de marche

Avec le F406 et le Skylander, GECI Aviation dispose de deux avions avec un très fort potentiel de marché. Le portefeuille commercial des deux avions porte aujourd'hui sur 750 avions, dont 600 pour le Skylander et 150 pour le F406.

Le F406, avion de mission par excellence, est très recherché par les opérateurs civils et gouvernementaux, notamment sur les marchés de la surveillance : frontières, zones de pêches, écoute électronique, pollution....

Le Skylander SK-105 adopte un positionnement unique sur le marché des avions bi-turbopropulseurs. Avec une cabine spacieuse de 28 m³, une capacité de transport de 19 passagers et jusqu'à 3 tonnes de charge utile, une autonomie de 2 000 kms, une aptitude au décollage et atterrissage courts sur pistes sommaires, le SK-105 est sans équivalent dans sa catégorie.

Destiné au transport de passagers, de fret, de fret express, de denrées périssables, à l'évacuation sanitaire, au transport humanitaire, à l'aérolargage, à la formation de pilotes, à la surveillance... le Skylander, offre des coûts d'acquisition et d'exploitation particulièrement compétitifs et présente des avantages concurrentiels décisifs pour prendre une part significative du marché du transport aérien.

GECI Aviation s'est fixé pour objectif de commercialiser et produire 1 500 Skylander SK-105 entre 2012 et 2027 et se trouve désormais en ordre de marche pour conquérir une place parmi les grands noms du secteur aéronautique.

A propos de GECI International : Un positionnement d'avant-garde

Depuis 30 ans, GECI International allie engagement, excellence, passion et innovation. Intervenant aux quatre coins du monde, les 850 collaborateurs, ingénieurs et chercheurs de GECI International se mobilisent en permanence pour relever chaque jour les défis technologiques du monde d'aujourd'hui et de demain. GECI International propose deux activités : GECI Ingénierie, offrant expertise et solutions dans les domaines de l'aéronautique, des transports et des infrastructures, et GECI Aviation, avec sa gamme d'avions et ses capacités d'intégrateur de systèmes.

Le Groupe est labellisé « Entreprise Innovante » par Oseo / Anvar.

GECI International est qualifiée d' « Entreprise Innovante » par OSEO/ANVAR.

GECI International est coté sur le compartiment C de NYSE – Euronext Paris

– Code ISIN (action) : FR0000079634 – GECP

– Code ISIN (BSA) : FR0010491712 – GECBS

Contact presse :

Jean-Marc Ruffier

Directeur de la Communication

GECI International

Tél : +33 1 53 53 00 53

jean-marc.ruffier@geci.net